

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

N° Version : 10

Date : 03/02/2017

Remplace la version 9 du 26/09/2016

**SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1 Identificateur de produit**

PRESERVACID POUDRE

**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Prémélange d'additifs ACIDIFIANTS

Produits destinés à l'alimentation animale...

**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

VITALAC 48 RUE PRINCIPALE 22160 CARNOET

**1.4 Numéro d'appel d'urgence**

01.45.42.59.59

Société / Organisme : INRS / ORFILA tel : 00 33 1 45 42 59 59 (appel d'urgence ORFILA)

<http://www.centres-antipoison.net>**SECTION 2 : Identification des dangers****2.1 Classification de la substance ou du mélange**

Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Classes de danger pour  
la santéCorrosion cutanée/irritation cutanée-catégorie 1A-DANGER-  
H314**2.2 Éléments d'étiquetage**

Conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 et ses adaptations



Mention d'avertissement : DANGER

H314

Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires

Conseils de prudence de prévention

P280

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un  
équipement de protection des yeux/ du visage.

Conseils de prudence d'intervention

P301+P310	EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P301+P330+P331	EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

### 2.3 Autres dangers

## **SECTION 3 : Composition/informations sur les composants**

### **3.1 Substances**

Non concerné

### **3.2 Mélanges**

Composition :

Identification	(CE) 1272/2008	%
CAS :7664-38-2 EC :231-633-2 Acide phosphorique	SGH05 DANGER H314, cat.1A	20 < x % < 50
CAS :64-18-6 EC :200-580-7 Formiate de sodium / Acide formique	SGH05,SGH07 DANGER H315, cat.2 H318, cat.1	5 < x % < 20
CAS :79-09-4 EC :201-176-3 Acide propionique	SGH02,SGH05 DANGER H226, cat.3 H314, cat.1A	5 < x % < 20
CAS :50-21-5 EC :200-018-0 Acide lactique	SGH05,SGH07 DANGER H315, cat.2 H318, cat.1	1 < x % < 5

Information sur les composants :

## **SECTION 4 : Premiers Secours**

### **4.1 Description des premiers secours**

Placer la personne à l'air frais, si difficultés respiratoires, prévoir une assistance de réanimation et consulter un médecin

Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau durant 20-30 mn en gardant les paupières ouvertes. Maintenir l'œil bien ouvert pendant le rinçage. **CONSULTER UN MEDECIN**

En cas de contact avec la peau :

Enlever immédiatement les vêtements et chaussures contaminés. Rincer immédiatement et abondamment (20-30 mn) la peau à l'eau. Laver les vêtements avant réutilisation. En cas d'irritation, consulter un médecin.

En cas d'ingestion :

Rincer la bouche : **NE PAS** faire vomir. Nettoyer la bouche à l'eau puis boire une grande quantité d'eau. Consulter d'urgence un médecin. Appeler un centre ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

#### **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Contact avec les yeux : provoque de graves irritations accompagnées de flots de larmes, de douleurs, d'importantes rougeurs ainsi qu'un gonflement oculaire. Risque de lésions oculaires permanentes. Peut provoquer une irritation cutanée et/ou une dermatite.

#### **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traiter les symptômes

### **SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie**

#### **5.1 Moyens d'extinction**

Jet d'eau, dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), agent chimique sec, mousse résistant aux alcools

#### **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants et toxiques. Produits de combustion dangereux monoxyde de carbone (CO), dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)

#### **5.3 Conseils aux pompiers**

Porter un vêtement de protection complet anti -acides, des gants et des bottes. Utiliser un appareil de protection respiratoire autonome. Refroidir par brouillard/pulvérisation d'eau.

### **SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

#### **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et mesures d'urgence**

Eliminer toutes sources possibles d'ignition et ventiler les locaux. Eviter d'inhaler les vapeurs. Eviter tout contact avec la peau et les yeux. Si les quantités répandues sont importantes, évacuer le personnel en ne faisant intervenir que des opérateurs entraînés munis d'équipement de protection  
Pour les secouristes

#### **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Empêcher toutes pénétrations dans les égouts ou cours d'eau. Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant.

#### **6.3 Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage**

Pour les petites quantités, rincer abondamment à l'eau ou ramasser le produit répandu. Pour les grandes quantités, endiguer, pomper le produit. Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

#### **6.4 Référence à d'autres sections**

Voir les sections 8 et 13 pour plus d'information.

### **SECTION 7 : Manipulation et stockage**

#### **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Veiller à une bonne aération et ventilation de l'espace de stockage et du lieu de travail. Protéger les récipients fermés de l'échauffement. Protection contre l'incendie et l'explosion : tenir à l'écart de toute source d'ignition. Eviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements.

#### **7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités**

Séparer les bases et des substances formant des bases. Conserver le récipient bien fermé de manière étanche dans un endroit frais et bien ventilé. Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil. Tenir à l'écart des sources d'ignition. Température de stockage < 30°C. Produits incompatibles : oxydants puissants, acides.

#### **Emballage**

Utiliser des emballages agréés pour ce type de produit (acides). Conserver le produit dans son emballage d'origine

#### **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Ce produit est utilisé pour acidifier l'eau de boissons des animaux, des matières premières ou des aliments finis destinés aux animaux

### **SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

#### **8.1 Paramètres de contrôle**

Valeurs limites d'exposition professionnelle

Acide lactique : aucune valeur limite connue

Acide phosphorique : 2 mg/m<sup>3</sup>

Acide propionique : 10 mg/kg

Formiate de sodium : 5 mg/kg (acide formique)

#### **8.2 Contrôles de l'exposition**

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle



Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité étanches avec protection OU écran facial

Protection des mains

Porter des gants de protection appropriés (spéciales acides comme par exemple caoutchouc butyle). Vérifier que le délai de rupture du matériau des gants n'est pas dépassé et bien étanche. Consulter le fournisseur de gants pour plus d'information.

Protection du corps

L'équipement de protection corporelle doit être sélectionné en fonction de l'activité et de l'exposition éventuelle (comme par exemple bottes de protection, tablier, combinaison de protection chimique)

### Protection respiratoire

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Protection respiratoire adaptée aux faibles concentrations ou aux expositions de courtes durées. Protection respiratoire adaptée aux fortes concentrations ou aux effets à long terme : appareil respiratoire autonome.

## **SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques**

### **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

#### Informations générales

Densité relative : 0.8 +/- 0.3

pH : < 2 (dilution au 1/10ème)

Seuil olfactif : aucune information disponible

Odeur : Acre

Aspect : poudre solide

#### Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

Densité de vapeur : Aucune information disponible

Point de fusion / point de congélation : non défini , aucune information disponible

Point d'ébullition : Non défini, aucune information disponible

Point éclair : Non défini, aucune information disponible

Taux d'évaporation : Non défini, aucune information disponible

Inflammabilité : (solide/gaz) : sans objet

Limite > explosivité : 57% vol - Limite < explosivité : 18% vol (acide formique)

Pression de vapeur : 5.7 kPa (25°C acide formique)

Solubilité : poudre non soluble / liquide soluble

température d'auto inflammabilité > 500°C (acide formique)

Température de décomposition : Indeterminé

Viscosité cinématique : aucune information disponible

Viscosité dynamique : aucune information disponible

Propriété explosive : Ce produit n'est pas explosif, toutefois la formation de mélange air/vapeur explosifs est possible

Propriétés comburantes : non oxydant

### **9.2 Autres informations**

Aucune information disponible

## **SECTION 10 : Stabilité et Réactivité**

### **10.1 Réactivité**

Réaction avec les bases fortes. Réaction exothermique.

Pour plus d'informations, consulter les sous sections ultérieures du présent chapitre

### **10.2 Stabilité chimique**

Stable dans les conditions normales de manipulation et de stockage.

Les mélanges contenant de l'acide formique peuvent se décomposer spontanément et générer une surpression ainsi qu'une explosion du réceptacle. L'exposition à la lumière du soleil et à la chaleur augmente le risque de décomposition.

### **10.3 Possibilité de réactions dangereuses**

Réagit avec bases fortes et substances comburantes

#### **10.4 Conditions à éviter**

Températures élevées, lumières.

#### **10.5 Matières incompatibles**

Acides forts, bases fortes et oxydants forts.

Les acides peuvent réagir aux alcalins, et aux substances oxydantes telles que les peroxydes, l'acide nitrique, et l'acide chromique. Ils sont également incompatibles avec certaines substances comme l'acide sulfurique concentré, le nitrométhane, les métaux en poudre fines, les permanganates, les bases fortes d'agents oxydants

#### **10.6 Produits de décomposition dangereux**

La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants et toxiques

### **SECTION 11 : Informations toxicologiques**

#### **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**

##### **Substances**

DL 50 Orale rat (acide orthophosphorique) : 2 600 mg/kg

DL 50 Orale rat (acide lactique) : 3 543 mg/kg

DL 50 Orale rat (acide propionique) : 4 290 mg/kg

DL 50 Orale rat (acide formique) : 730 mg/kg

##### **Mélange**

### **SECTION 12 : Informations écologiques**

#### **12.1 Toxicité**

##### **Substances**

Se référer aux FDS de chaque substance incorporée

##### **Mélange**

Aucune donnée n'est disponible

#### **12.2 Persistance et dégradabilité**

Facilement biodégradable. Non pertinent

#### **12.3 Potentiel de bioaccumulation**

Non bioaccumulable. Non pertinent

#### **12.4 Mobilité dans le sol**

Aucune donnée disponible

#### **12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Une évaluation du risque chimique n'est pas exigée pour cette substance lorsqu'elle est utilisée pour les applications spécifiées.

Aucune information disponible

**12.6 Autres effets néfastes**

Les émissions dans l'eau réduisent le pH, cela risque de provoquer une détérioration locale des poissons et des organismes aquatiques dans la zone de déversement.

**SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination**

**13.1 Méthodes de traitement des déchets**

Incinération en station d'incinération agréée. Les prescriptions réglementaires locales doivent toutefois être respectées. Les emballages contaminés sont à vider de manière optimale. Ils peuvent ensuite être valorisés. Ne pas jeter les déchets à l'égout. Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination.

**SECTION 14 : Informations relatives au transport**

**14.1 Numéro ONU**

1759

**14.2 Nom d'expédition des Nations unies**

UN1759=SOLIDE CORROSIF, N.S.A.

**14.3 Classe(s) de danger pour le transport**



**14.4 Groupe d'emballage**

III

**14.5 Dangers pour l'environnement**

**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

ADR/RID	Classe	Code	Groupe	Etiquette	Dispo.	QL	EQ	Emballage		
								Instructions d'emb.	Dispositions spéciales d'emb.	Dispositions pour l'emb. en commun
	8	C10	III	8	274	5kg	E1	P002 IBC08 LP002 R001	B3	MP10

**14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

**SECTION 15 : Informations réglementaires**

**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Régulation (CE) N°1831/2003 du parlement européen et du conseil relatifs aux additifs destinés à l'alimentation des animaux

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique**

Sans objet

**SECTION 16 : Autres informations**

**16.1 Libellés des phrases H, EUH mentionnées à la section 3**

H226	Liquide et vapeurs inflammables
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires
H315	Provoque une irritation cutanée
H318	Provoque des lésions oculaires graves

**16.2 Abréviations**

CMR	Cancérogène, Mutagène ou Reprotoxique
ADR	Accord Européen relatif au transport international de marchandises Dangereuses pour la route
IMDG	International Maritime Dangerous Goods
IATA	International Air Transport Association
OACI	Organisation de l'Aviation Civile Internationale
RID	Regulations concerning the International carriage of Dangerous Goods by rail
WGK	Wassergefährdungsklasse
SGH05	Corrosif